MIPAR

DIRECTRICE: MADAMENEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS | Nord et limitrophes......

3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00 > 18.00; > 34.00; > 64.00 > 26.00; > 50.00; > 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

CONTRE LA VIE CHERE

CHAUSSURES des Prix incroyable

Le devoir

FUnion Républicaine démocratique de Rou-blix et de ses cantonts a ouvert, hier, la pariode électorale par deux réunions impor-

prince electorate par usea reunious ampartantes.

M. Léon Cuvelle, tous deux candidats au Conseil d'arrondissement ont développé, le premier à Croix, et le second à Wattreles, un programme qui ralliera tous les hommes d'ordre et de progrès décidés à faire front aux dectrines de désordre et de régression inociala.

mux doctrines de désordre et de régression sociale.

Nous avons reçu un certain nombre de l'étres nous demandant si les élections au Conseil d'arrondissement sont des élections a un ou deux degrés, c'est-à-dire ai les conseil-ters sont élus directement par tous les élections à un ou deux degrés, c'est-à-dire ai les conseil-ters sont élus directement par tous les élections par cemple.

Les conseillers d'arrondissement sont élus la suffrage universel, c'est-à-dire directement par tous les électeurs, comme les conseillers mupicipaux, les conseillers généraux, les dépudés. Ce sont donc tous les électeurs de Roubaix et de ses cantonts qui auront à déposer un bolletin dans l'urne, le dimanche 19 juillet, et, su cas de balottage, le 26 juillet.

If faut que personne ne manque à son devoir ce jour-là et nous faisons un pressant appel en ce sens auprès des hons citoyens. Les hommes qui se présentent aux suffrages des électeurs et ceux qui se dévouent antour d'eux pour viréparer les élections, les réunions de quartier, les comités divers, y trouvent une reloire bien mince et un profit plus mince encore.

Mais ils croient remplir un devoir, servir

mais ils croient remplir un devoir, servir leur pays. Et ils n'hésitent pas à consacrer à cette tâche, des jours et des semaines de leur

rette tâche, des jours et des semaines de leur temps.

Quel homme de cœur, pour remplir ce même devoir, pour le service du pays, hésiterait à sacrifier une ou quelques heures de plaisir le 19 juillet.

Il n'y a pas de petites élections. Les avis que les conseillers d'arrondissement sont appelés à donner dans l'exercice de leurs fonctions penvent, par leur nature, constituer une importante manifestation d'opinion. Leur caractère, leur répétition dans un même sens sont des indices importants des desiderats d'une région.

Enfin ils font partie du collège électoral appelé à voter pour les sénateurs et par là c'est toute la question politique, sociale, nationale qui est engagée dans leur élection.

Il n'est pas un électeur qui voudra deserter con devoir, le dimanche 19 juillet.

Les dettes de guerre



M. OLIVIER MOREAU sous-directeur de l'Administration financière qui va aller en Amérique négocier la dette française

LÉGION D'HONNEUR

MINISTERE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS
Paris, 10 juillet. — Sont promus ou

Assumes:
As grade d'officier: MM. Charles Andler, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; Edouard Cuq, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit de Paris; Pierre Hamp, homme de lettres; Sulpis, artista cra-

Beur à la Faculté de Broit de Pans; Pierre Hamp, homme de lettres; Sulpis, artiste graveur, membre de l'Institut; Léandre, artistepeintre.

Chevolier: M.M. Lacour, professeur à la Faculté de Droit de Lille; docteur Serge Voranoff, directeur du laboratoire de chirurgie expérimentale au Collège de France; Georges Goyan, de l'Académie française, homme de lettres; Alphonse de Chateaubriant, homme de lettres; Georges Wildenstein, eritique d'art; Maro Delmas, compositeur de musique.

Les importations de charbons anglais

Berlin 10 julilet. — L'Allemagne vient ils décider d'interdire les importations de sèlethon anglais; rien que pour le mois der-nfer, en estime que la quantité de charbon anglais importé en Allemagno donnait du travail à 33.000 mineurs.

LA VIE CHERE

Une manifestation communiste à Paris

Paris, 10 juillet. — Dans la matinée, un groupe composé d'environ deux cent commanistes a délife dons les rues du quartier de Belléville, en protestant coutre la vie chère. Les communistes ont essayé, sans y réuseix, les manactres, dens leur manifestes des leurs de leur manifestes des leurs de l

BILLET PARISIEN

La Situation politique

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

Paris, 10 Juillet (Minuit).

Paris, 10 Juillet (Minuit).

La situation politique va dans la direction qu'il était bien facile de prévoir depuis des mois. Les socialistes sont sortis du navire gouvernemental et, s'ils ne cherchent pas encore, owvertement du moins, à le torpiller, ils en observent la navigation en témoins peu sympathiques.

Lour abstention dans le débat de la muit dernière est tout à fait symptomatique. Tout en affirmant que la France ne devait pas abandomner in Marce, ils s'iont pas voult voter les crédits qui lui permettront de s'u maistenne. Etrange contradiction, qu'a relevée, séance tenante, M. Maginot.

Mais nos bons internationalistes us sont pas à une contradiction près. Ils sont obligés de tenir compte de leurs principes, des desiderats de leur clientèle qui viest pas commode et, dans une certaine mesure, une toute petite mesure, de l'intérét national. Il s'ani pour eux de concilier tout cela et ce n'est pas facile.

Aussi les a-t-on vus, la muit dernière, donner admisfacilem aux réclamentions brugantes et

Ausi les a-t-on vus, la nuit dernière, donner satisfaction aux réclamations bruyantes et

facile.

Aussi les a-t-on vue, la muit dermière, donner sabisfaction aux réclamations brugantes et numecés de menace des a militants » dus part. En l'occurrence, la fuite dans l'abstention leur a pare la solution la plus capable d'accorderente elles la démagogie et la logique.

Telles sont les petitesses et les tristesses de la politique, quand elle n'est plus animée par l'amour exclusif du bien public.

L'opposition, d'alleurs, par contre, a répondu à l'appel du Président du Conseil, qui a déclaré, une fois de plus, avec un réel accent de conviction qu'il ne cherchait autre chose que le salut de la France. Ne doutons pas de sa sincàrité. Mais des paroles, il doit maintenant passer aux actes avec la dermière chese que le cest dans cette phase décisive que les membres de la minorité de naquère, prendrent définitivement leurs positions. Il faut wotamment qu'en face de la trahison communiste, le Gouvernement se dresse et crie u' Halte lâ! »

Si les lois existantes sont insuffisantes, a dit hier M. Painlevé, nous demanderons au Parlement de les renforcer. Bien dit, Monsieur le Président du Conseil, Et maintenant faites ce que vous dites et tout ira mieux, vous verre

faites ce que vous dites et tout ira mieux, vous

LES CHANGES

Livre .: 102.97 103.60 Doller .. 21.19 21.32 Belgique. 98.30 98.75

La question des loyers

UNE NOUVELLE PROROGATION DE CINQ ANS SUIVANT CERTAINES CONDITIONS

Paris, 10 juillet. — Le garde des Sceaux, inistre de la Justice, vient de déposer sur le ministre de la Justice, vient do deposer sur le
bureau de la Chambre des députés, un projet
de loi ayant pour objet de fixer, à partir du
" janvier 1926, la législation sur les loyers.
Le tarte prévoit l'octroi aux locataires et
cocupants de bonne foi, en possession au 1"
janvier 1926 de locaux d'babitation, d'une
nouvelle prorogation jusqu'au 1"
janvier 1931.

La condition essentielle de cette prorogaiton est le paiement par la locataire ou l'occupant d'un -loyer, dont le montant sera déterminé en province par des commissions paritaires, et à Paris suivant une majoration
forfaitaire fixée à 100 % du loyer d'avantguerre, non compris les charges (impôts à
la charge du locataire et prestations en nature), qui pourront faire l'objet d'un forfait
indépendant du loyer.

Le prix du loyer ainsi fixé pourra d'ailleurs
être revisé chaque année, durant la période
d'application de la loi, si l'indice officiel publié
par le Ministère du Travail venait à révêler
une augmantation du coût général de la via
décembre 1925.
Cette revision éventuelle scra effectuée, en La condition essentielle de cette proroga

décembre 1925.
Cette revision éventuelle scra effectuée, en province par les commissions paritaires, et dans le département de la Seine par décret rendu sur la proposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice. Toutefois, le montant de l'augmentation licite de loyer licite quourrait être autorisée, le cas éc ant, pour Paris, ne saurait, dans aucun cas, dépasser la moitié de l'augmentation du coît général de la vie, constaté par l'indice officiel.

Les obsèques de M. Eugène Pierre

Les obseques de M. Lugene Pierre
Paris, 10 juillet. — Les obsèques de M.
Eugène Pierre, ont eu lieu ce matin, en l'église
Sainte-Clotilde.
Dans la cour de la Présidence. M. Herriot
a salué en termes émouvants le secrétaire
général de la Présidence. MM. Herriot, Painlevé et un grand nombre de députés et de
sénateurs ont accompagné le cercueil jusqu'à
l'église où a eu lieu un service, puis au cimetière Montparmasse.

e successeur de M. Eugène Pierre

Paria, 10 juillet. — Le successeur de M. Eugène Pierre au Secrétarint général de la Chambre est désigné. C'est M. Paul Carrier, chef du service des secrétaires-résidecteurs. M. Carrier, né le 27 octobre 1874, à Sedan, fut reçu au concours, en 1902, secrétaire-rédacteur à la Chambre. Seerétaire de la Commission de l'Armée en 1904, M. Carrier collabora avec M. Mauriee Berteaux dans la rédaction du rapport sur la loi de deux ans.

Berteaux dans la rédaction du rapport sur la loi de deux ans.

Nomné chevalier de la Légion d'honneu, à ce titre, il fut promu officier en 1921, au moment où il devenait chef du service des seerétaires-rédacteurs.

C'est un fonctionnaire zélé, distingué et érudit dont le concours sera très précieux au président de la Chembre.

Mue LENGLEN ECHAPPE A UN ACCIDENT

Londres, 10 juillet. — Une automobile dans laquelle avait pris place Mile Susanne Lenglen, est entrée en colleton, aujourd'hui, a Londres, esse une volture de livraigen.

UNE CITÉ UNIVERSITAIRE A PARIS



L'ÉTAT ACTUEL DES CONSTRUCTIONS ACHEVÉES

qui, boulevard Jourdan, sont le début de la grande cité parisienne des Etudiants

Nous avons dit que le président de la République a présidé à l'inauguration de la Cité univer-Nous avons du que le presueux de la repassante par par la famille du regretté fondateur, M. Emile Deutssh, de la Meurthe, par MM. de Monzie et Appell. Il visita dans ses détails la belle Cité, dont notre photogravure donne une idée.

MOTS POUR RIRE

Papa est journaliste. Et souvent, quand il est embarrassé par le sens exact d'un mot, il demande à son petit Riquet de lui porter le dictionnaire. Par exemple au jourd'hui...
— Tiens! fait-il après avoir feuilleté en

rain, encore un mot qui manque...

Riquet, très vite:

— Ce n'est pas moi qui l'ai pris, p'pa!...

Pierre vient de dire un petit mensonge.

Maman gronde. — A ton âge, jamais je ne disais de men-

Te woild propre. Où es-tu passé? Je suis tombé... et y arait de la boue! Avec ton pantalon nouf!!

Confus:

Je n'ai pas ou le temps de l'enlever.

Le joune fils de Feydeau avait, enfant, des mots qui faisaient la joie de son père. Très batailleur, il jouait un jour avec une potite

file.

— A la bonne heure, constate son père, au moins, celle-là, tu ne la bats pas!

Alors, très homme du monds:

— Je no la coundis pas encore assez, dit le bambin.

L'enquête sur les fonds électoraux

Paris, 10 juillet. — La Commission d'enquête sur les fonds électoraux a entendu ce matin la déposition de M. Bouffandeau, secrétaire général du parti radical et radical-socialiste, lequel a déclaré que le parti a été, en 1924, voisin de la misère. La propagande électorale nous a coûté une centaine de mille francs, ce qui fait environ mille francs par député élu.

On a entendu ensuite M. Marc Sangnier, lequel a déclaré que son parti n'avait eu qu'une seule liste dans le troisième secteur—dont les frais ont été converts par une souscription dans le journal la Jeune République.

La « Marianne » des Boulevards a Paris



MILO ALICE SEPTFONS reine de Montmartre, qui a été éluc «Marianne » des Boulmards

VENDREDI, A 3 HEURES DU MATIN LE SÉNAT A VOTÉ LE BUDGET

Paris, 10 juillet. — Ah cours d'une séance de nuit qui a duré jusque 3 h. du matin, le Sénat a terminé l'examen du budget. LES NOUVELLES TAXES POSTALES

LES NOUVELLES TAXES POSTALES

LS Sénat ratifile le vote de la Chambre en ce
qui concerne l'augmentation des tarifs postaux
et il adopte les crédits néessaires au relèvement
des traitements et des indemnités aux fonctionnaires.

Mais II se refuse à admettre le serment fiscal
en matière d'avotre à l'étranger.

On sait-que les nouvelles taxes postales sont
les suivantes:

Lettres: 0 fr. 30 jusqu'à. 20 gr.; 0 fr. 50, de
20 à 30 gr.; 0 fr. 75, de 50 à 100 gr.

Télégrammes: 0 fr. 20 par mot (mipimum
2 fr.). Surtave fixe: 0 fr. 50 par télégramme.

LES SUPPLEMENTS DE MAJORATIONS

LES SUPPLEMENTS DE MAJORATIONS POUR ENFANTS

A propos de l'article relatif aux majorations de pension pour les enfants des victimes de la guerre, M. Lancien reprend le texte de la Cham-bre qui, majore l'opposition du Gouvernement et de la Commission, est adopté par 140 voix con-tre 93.

tre 93.

Les derniers articles sout adoptés et la Commission se réunit pour établir la balance des
comptes. La séance est suspendue un quart
d'heure.

LE VOTE

LE VOTE

A la reprise de la séauce, M. Henry Bérenger
feit connaître que l'équilibre du budget de 1925,
tel qu'il vicat d'être voté, par la Haute-Assemble, s'étabit ainsi:
Recettes: 33.128.05.618 fr.
Déposses: 33.128.05.618 fr.
L'ensemble du budget est ensuite adopté à 3 h.
du matin, à l'unanimité des 287 votants.
Avant de s'gjourner à vendredi 15 h., le Sénat
a reçu du Gouvernement le cahier de crédits
pour le Maroc.

Le Sénat liquide son ordre du jour

Paris. 10 juillet. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves. LES BAUX A LONGUE DUREE

LES BAUX A LONGUE DUMEE.
On discute ensuite le projet complétant et
modifiant la loi du 6 juillet 1925, ayant pour
but d'autoriser la révision des prix des baux à
longue durée.
Un article additionnel de M. Guillier est adopté, sinsi que l'ensemble du projet.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES Le Sont adopte ensuite la proposition ayant pour objet d'étendre à l'agriculture les dispositions de la loi de 1907, concernant les conseils de prad'hommes. Il y aura, toutefois, une deuxième génibération après avis de la commission de législation.

LE REGIME ADMINISTRATIF DES DEPARTEMENTS RECOUVRES

DES DEPARTEMENTS RECOUVRÉS
On discute ensuite le projet de loi adopté par
la Chambre des députés, portant réorganisation
du régime administratif des départements du
laut-Rhim, du Bas-Rhim et de la Moselle.
L'article ler est adopté. Le commissariet général de la République de Strasbourg est eupprimé à la date du 15 octobre 1020.
L'egueaplie du projet, est également adopté.
LEGION D'HONNEUR
On sécute ambitis en première délibération.

On adopte ensuite en première délibération, le projet portant attribution d'un contingent spécial de Croix de la Légion d'honneur, à l'oc-casion de l'Exposition coloniale industrielle et commerciale de Strasbourg.

IFS RETRAITES des OUVRIERS MINEURS On adopte aussi un projet tendant à faire bénéficier les ouvriers mineurs d'un relèvement de pension, et à améliorer la situation de leurs veuves et de leurs orphelins.

LES CHAMBRES DES METIERS Les Sénats adopte la proposition tendant à la créstion de Chambres des métiers.

Le Sénat règle l'ordre du jour de sa prochaine séance.

M. Millés-Lacreix, président de la Commismioà des finances, demande au Sénat de se réunir samedi. A 10 h. du matin.

La séance est levée à 18 h. 45.

LE CONFLIT ENTRE LE SÉNAT - ET LA CHAMBRE

Commission des finances de la Cham rétablit la déduction de l'impôt pour l calcul du revenu imposable et l'obli-gation du serment fiscal

gation du serment ascal
Paris, 10 juillet. — La Commission des
finances de la Chambre a commencé ce matin
Peramen du budget, retour du Sénat.
Au chapitre des dépenses, elle a ex général
adopté les chiffres transactionnels proposés
par le Sénat.
A la loi de finances, elle a rétabli les dispositions relatives à la suppression de la déduction de l'impôt sur le calcul du reveu
impesable ainsi que celles concernant l'obli-

A LA CHAMBRE

ENCORE LES DOMMAGES DE GUERRE

M. Jammy Schmidt répond aux allégations de M. Claussat

Paris, 10 juillet. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Fernand Bouleagn.

L'AFFICHAGE
DU DISCOURS DE M. ROUX-FREISSINENG Le président de la Chambre annonce qu'il est sais; par M. Franklin-Bouillon et plusieurs de sea collègues d'une demande d'affichage du dis-cours prononcé hier par M. Roux-Freissineng, député d'Oran. La Chambre consultée vote à mains levées l'affichage du discours.

Le budget retour du Sénat

Au début de la séance, le ministre des Tra-aux publics dépose le projet de loi retour du énat, portant fixation du budget général de exercice 1925. LES DOMMAGES DE GUERRE

Posant une question au sous-secrétaire d'Etat des Régions libérées, M. Claussat lit les pièces d'un important dessier énumérant pluseurs affaires dans leequelles diverses personnes se sont fait payer des millions de dommages auxquels ils n'avaient pas droit.

M. Rilliart de Verseul formule des réserves une constitution de la commandation de la commandation de la commandation.

M. Riliart de Verseui comune ues accesseur ces révélations.
M. Claussat conciut en demandant au ministre un certain nombre de mesures de contrôle.
M. Riliard de Verseuil. — Ce que vous ditre est tellement inexact que je suis un dez rares qui passent d'emblée devant le Comité de préconciliation et tenez M. Claussat, je vous engage à aller dès demain consulter mon dossier et si vous voulez être mon juge, je prendrai ce que vous m'accorderez. (Rires et applaudissements

M. JAMMY SCHMIDT REPOND

M. Jammy Schmidt monte à la tribune. Il com-mence par dire que s'il devait répondre en détail à toutes les questions posées par M. Claussat au sujet des affaires qu'il a examinées, il lui décla-rerait que aur toutes les plaintes qui ont été



M. JAMMY SCHMIDT

Instruites et auivies par ses services, il y en a eu un certain nombre qui ont été trouvées fondées, et un cestain nombre qui ont été reconnues mon fondées.

Parmi les 3 millions de dussiers des Régions libérées, il n'y a eu en effet que 2.000 plaintes. On a parlé de gros dossiers: leur total s'élève à 116 milliards, sur lesquels 11 milliards seulement ont été versés; îl ne peut donc être question de faire rentrer de nombreux milliards; les Sautres milliards dépennés dans les régions libérées l'ont été utilement.

Dans l'œuvre que nous poursuivons, songez que depuis deux ans. nos malheureux compaririotes des régions libérées ne touchent plus d'argent, mais seulement des papiers difficilement négociables. Nous voudrions négociel egrand emprunt libérateur qui remettra une de nos régions les plus riches de France en état de prompérité; il ne faut donc pas que cette œuvre soit l'objet de suspicions exagérées. Nous devons achever la reconstitution, en même temps que nous poursuivons l'assainissement financier du pays.

Je négocie: je n'en dis pas davantage. Nous

pour pour survey.

Je négocie: je n'en dis pas davantage. Nous pour suivons les quelques pillards, les quelques voleuts, mais il y a la grande masse des honnétes gens qui attendent l'appui du Parlement et du pays tout entier. (Applaudissements sur tous les bancs.)

L'AGITATION COMMUNISTE

L'AGITATION COMMONISTE.

M. Lahafut proteste avec véhémence contre la perquisition qui fut faite à la suite de cotte réunion, dans sa propre mairie. Il veut blen reoire que cette perquisition ne la visait pas et qu'elle avait pour objet de saisir des doctements de son secrétaire, qui aurait des sympathies pour les communistes. (Applaudissements communistes).

ments de son secrétaire, qui aurait des sympatois pour les communistes. (Applaudissements
M. Stese, — Ce n'est pas l'honorable M. Labetut qui a été inculpé, c'est le secrétaire de
mairie, qui a été inculpé, c'est le secrétaire de
donné lieu à la asisie de documents dout le tribual appréciera le caractère.

Marty, — La magistrature est au service
de la bourgooisée.
M. Basisses lui dit. Vous étes un grossier
personnage; on peut être communiste et avoir de l'éducation; je vous rappelle à l'ordre avec
inscription au procès-verbal.

La Chambre adopte ensuite divers projets.
On sporde la discussion du budget retour du
Sénat.

on aporue in cuscussion du bugget retour du Sénat.

La Chambre ratifie toutes les propositions de la Commission pour le bugget des dépenses, à l'exception d'un amendement de M. Cadot et d'un amendement de M. Masson, rétablissant des crédits pour l'instruction publique et pour l'hygiène et l'assistant ces tadopté.

L'ensemble du projet est adopté.

La diecusion de la loi des finances est fixée à samedi à 9 h. e

L'INSTITUT INTERNATIONAL

DE COOPERATION INTELLECTUELLE.

MM de Massia, ministra de l'Internation.

DE COOPENATION INTELLECTUELLE
MMM. de Menzie, ministre de l'Instruction pu-blique, et Frankfin-Boeillen, président de la Commission des affaires étrangères, demandent l'adoption du projet, retour du Sânat, partast réstion de l'Institut International de coopéra-lion intellectuelle.

tien intellectucile.

M. Boulsson. — It n'y a pas d'opposition?
Adopté! (Applaudissements).
Séance-levée: à 19: h. 50. Béance-gamedi matin, A 9 hauras.

LAGUERRE

LE GENERAL NAULIN A CONFIANCE

LE GENERAL NAULIN A CONFIANCE
Interviewé à Vicht, le général Neutin
a constaté que ce qui rend la situation marocaine complexe et toute nouvelle pour nos
méthodes de guerre, ce sont les défections
de tribus. Pour le moment, le général ne
demande rien au gouvernement. Il efforcera de s'arranger avec les forces et le
matériel mig à sa disposition et dont les
renforte continuent d'arriver normalement.
Il est certain ou une larre et contente

renforts continuent d'arriver normalement. Il est certain qu'une large et confiante collaboration avec l'Espagne, avec nos forces, hâterait le dénouement, mais il fauntie être bien présomptieux pour prédire quand viendra ce moment. Les choses ne se peuvent pas arranger par l'effet d'une baguette magique; nous avons en face un adversaire qu'il ne faut pas sous-estimer, pas plus qu'il ne faut voir en lei un nouvel Attila. Avec du temps, de la méthode et de la volonté, nous le réduirons.

LE ROLE DES MEHALLAS DU SULTAN MOULAY-YOUSSEF

Fcz, 10 juillet. — Le rassemblement des mehalias dont le Sultan a ordonné la levée s'effectue dans d'excellentes conditions; de nombreuses tribus envoient des volontaires sous le commandement de chefs locaux.

nombreuses irunas envoluent des volontaires sous le commandement de chech locaux.

Moulay-Youssef aurait l'intention d'augmenter le nombre et la puissance de ces troupes, si cela était nécessaire. Les mehallas forment des unités légères combattent se/on les conditions locales et opérant en toute indépendance, notamment ches les tribus où accentue l'influence riffaine, les rassurant et les protégeant éventuellement.

Il est permis d'espèrer que la présence de ces forces combattra utilement dans la plupart des régions du front, l'activité politique de l'ennemi, en donnant la chasse aux petits groupes ennemis qui harcèlent la campagne, ou en s'opposant aux cerbas, dont le but est de terroriser et de pfiler les groupes de villages pour les entraîner en dissidence. Le premier méalla de 1.200 fusis va entrer en action.

LA COOPERATION FRANCO-ESPAGNOLE DEVIENT EFFECTIVE

Madrid, 10 juillet. — (Communiqué offi-ciel du Maroc), — Une colonne française de-vant opérer demain une reconnaissance de Arbaua su Loukos, des ordres ont été donnés pour que deux colonnes espagnoles couvrent demain le secteur de Subbat jusqu'à Huati.

L'ACCORD EST FAIT ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE

Madrid, 10 juillet. — Les délégations française et espagnole à la conférence du Maroc, se sont réunies à 17 h., sous la présidance du général Jordana. À l'issue de la séance, la note suivante a été communiquée à la presse: All a presse:

Au cours de la séance, les délégués français ont annoncé que leur gouvernement eppreuve l'asprit et les grandes lignes de l'accord politique que la Commission a préparé ces jours derniers. Les délégués se sont occupés aussitôt de mettre au point le texte de l'accord; ils continueront au cours de la séance de denain. Etant donné qu'aucune difficulté ne saurait maintenant surgir au cours de ce travail, M. Malvy, qui est attendu à Paris samedi, pour la séance de cêlture du Pariement, a décidé de ne pas ajourner son départ, et îl a pris le Sud-Erpress pobr retrer en France.

RUPTURE DES POURPARLERS DE PAIX AVEC ABD-EL-KRIM

On mande de Madrid:

On mande de Madrid:

Le général Frimo de Rivera a convoqué
M. Echevarrieta, pour lui communiquer
que la négociation hispano-riffaine, à laquelle il a pris une part ai active, était
terminée, et que cette décision serait immédiatement porriée à la commissance d'abdel-Krim par l'intermédiaire du commandant
de l'ilôt d'Alhucemas.

Le général Primo de Rivera a pris M.
Echevarrieta de renoncer à un voyage qu'il
était sur le point d'entreprendre à l'étrager
n'in de pouvoir retourner à Ajdir en comnagnie d'un représentant du gouvernement
français pour engager de nouvelles négociations sur les bases qui seront fixées par la
Conférence.

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Le Gouvernement déclare qu'il est maître

de la situation

Londres, 10 juillet. On mande de HongKong à l'Agence Reuser que le gouverneur s
déclaré qu'il était maître de la situation. De
nombreux symptomes indiquent que les grévites reviennent à la raison. Le gouverneur
prend des dispositions pour s'emparer des
agritateurs.

Toute tentative d'intimidation de leur part
sera punie de la fustigation avec le chat à
neuf queues.

Londres, 10 juillet. — On mande de Hong-Kong à l'Agence Reuter que des grensdes ont été jetées dans les locaux d'une maison chi-noise chargée d'approvisionner le vapeur Empress of Canada. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

L'ACTION REVOLUTIONNAIRE nistes ont tenté de faire dérailler le rapide Soin-Varna

Sofia, 10 juillet. — Une tentative d'attentat contre le rapide Sofia-Varna a en lieu près de la station de Lakatnik, à 50 kilomètres de Sofia, où la voie avait été, petruée au moyen de traverses et de rails. Li catastrophe a été évitée en raison d'une modification de la marchantie et au la companyant passé avant l'exprese; la locomotive de ce convoi dérailla; c'est seulement grâca à la faible vitesse du train qu'il n'y a aucune victime à déplorer.

Le Russe qui voulait tuer M. Kres est condamné à trois mois de pa

Paris, 10 juillet, — Pour port d'arma pri-hibée, la 11° Chambre correctionnelle a con-damné à 3 meis de prison le Russe Walse-mar Reibart, 31 ans. qui, le 14 avril dernier, fut arrêté duvant l'ambassade des Soviets, porteur d'un revolver chargé de cir ballea avec lequés il avait l'intantion d'assassiner M. Erracios.

AU MAROC